LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 18, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein & Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN . . .	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE 15 CENT.		50 CENT.
SUISSE »	20 »	
ÉTRANGER »	25 »	

Un numéro du journal : 5 centimes

MERCREDI 14 AOUT 1895
226 — Saint Eusèbe, *prêtre.* — 139
Numéro 186
VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(Bref de Pie IX a la *Liberté.*)
O. I. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (Pie IX)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(Bref de Léon XIII a la *Liberté.*)
M. V. X.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Londres, 13 août.

Le *Morning-Post* dit que, si Lord Salisbury termine rapidement la session parlementaire, en faisant voter les mesures budgétaires, une période de calme et de paix est assurée.

Le *Daily Chronicle* reçoit une dépêche d'Odessa disant que le czar laisse reprendre à l'impératrice douairière la haute main à la direction politique de la Russie.

Paris, 13 août.

Le ministre des finances de Russie, M. Witte, est arrivé hier soir; il est reparti pour Vichy.

Londres, 13 août.

Une note *officieuse dit* que l'Angleterre n'a envoyé une escadre à Tanger que pour ne pas rester isolée en présence du déploiement de forces navales des autres puissances.

Apenrade, 13 août.

Dans la nuit de dimanche à lundi un brick irlandais, dont le nom est inconnu, a sombré pendant la tempête. On croit que l'équipage tout entier s'est noyé. Deux cadavres ont été jusqu'ici poussés sur le rivage.

Rome, 13 août.

Un certain nombre de députés et de notabilités radicales françaises sont attendues à Rome pour prendre part aux fêtes du 20 septembre. On cite entre autres M. Lockroy, le général Yung, etc.

Madrid, 13 août.

La concentration des réservistes continue. Les protestations de dimanche ne sont pas renouvelées. Les mutins seront punis par une prolongation de leur temps de service à Cuba.

Bilbao, 13 août.

Une collision s'est produite sur le chemin de fer de Miranda. Huit personnes ont été blessées, *plusieurs grièvement. Les dégâts* matériels sont considérables.

Sofia, 13 août.

Le prince Ferdinand est arrivé hier soir, à 6 1/2 heures. Il a été reçu à la gare par les ministres, le clergé, les métropolites, à l'exception de Mgr Clément, les officiers et les personnages officiels.

Le maire de Sofia a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue au prince et a insisté sur la nature de l'accueil que lui avait préparé la population. De son côté, le prince, dans sa réponse, a fait ressortir combien l'accueil qui lui était fait était cordial.

Sur le parcours de la gare au palais, la foule a fait au prince des ovations enthousiastes. La ville était décorée.

New-York, 13 août.

Une dépêche de la Havane dit que le maréchal Martinez Campos autorise la publication de toutes les nouvelles dignes de foi, qu'elles soient favorables ou non au gouvernement. Il interdit seulement la publication des fausses nouvelles favorables aux insurgés.

Washington, 13 août.

Le ministre des Etats-Unis à Pékin télégraphie que le Tsung-li-Yamen a promis des réparations pour les dommages subis par les missions et des gages pour leur sécurité à l'avenir.

Service de l'Agence Berna

Berne, 13 août.

Après avoir entendu le Conseil fédéral et M. Cramer-Frey, qui a dirigé les négociations, les commissions réunies des deux Chambres ont décidé par toutes les voix contre une de recommander à l'Assemblée fédérale l'adoption de l'arrangement commercial avec la France.

Berne, 13 août.

La Commission du budget est d'accord pour accorder au Conseil fédéral les crédits nécessaires pour achat de matériel de guerre, en 1896.

Langnau, 13 août.

La ligne Lucerne-Berne, interrompue près d'Oberhofen, sur une longueur de 30 mètres, par un amas de gravier, a été rouverte ce matin.

On a travaillé toute la nuit au déblaiement.

L'enseignement professionnel
EN ANGLETERRE

L'*Indépendant de Gand* nous donne d'intéressants détails sur les résultats de la loi récente qui a réorganisé l'enseignement professionnel en Angleterre toujours conformément à cet esprit systématique de décentralisation qui fait le caractère propre du droit administratif anglais.

C'est l'objet du *Technical Instruction Act* de 1889. Il a pour but de développer « l'instruction théorique et pratique en matière domestique, commerciale, agricole et industrielle ».

L'année suivante 1890, le législateur vota un impôt spécial sur les liqueurs spiritueuses, au profit des conseils provinciaux, à l'effet de leur fournir les ressources nécessaires pour organiser l'enseignement professionnel conformément à l'*Act* de 1889.

En 1891, le produit total de cet impôt fut de 18 1/2 millions de francs, dont 12 1/2 millions furent effectivement consacrés au développement de l'instruction technique. En outre, plusieurs administrations provinciales et locales ajoutèrent à cette somme des subsides spontanément octroyés par elles pour le même objet.

D'autre part, l'initiative privée a largement collaboré au développement de l'enseignement professionnel.

La propagande exercée dans ce but par l'*Association nationale pour l'extension de l'enseignement technique et secondaire,* a entraîné à sa suite l'opinion publique et moralement contraint les pouvoirs publics à une énergique intervention. Elle a répandu nombre de tracts et de rapports annuels remarquables ; elle vient, par ses renseignements et ses conseils, au secours des administrations qui sont disposées à employer les fonds destinés à l'enseignement professionnel.

Aussi les écoles professionnelles ont-elles surgi sur tous les points de l'Angleterre ; elles ont remporté de marquants succès et acquis une légitime popularité dans un grand nombre d'endroits.

Elles sont, d'ailleurs, fidèlement adaptées aux besoins des diverses régions, agricoles dans les pays de culture des terres, dans les autres localités affectées spécialement à l'industrie particulière de la contrée.

A Londres, l'enseignement professionnel est des plus complets depuis la *Central Institution,* établissement d'instruction du degré supérieur dont les bâtiments seuls ont coûté 2 1/2 millions de francs, jusqu'au 500 *technological classes,* comptant environ 12,000 élèves ; le tout non compris les cours de menuiserie établis dans plusieurs écoles primaires.

Un comité de 34 membres, en majeure partie des conseillers provinciaux, a été constitué en 1893 pour développer encore cette partie de l'instruction publique.

A Liverpool, 442 écoles primaires ont en même temps des cours d'enseignement professionnel préparant des maçons, des menuisiers, des plombiers, des métallurgistes, etc.

Dans tous les centres industriels le même soin est consacré à l'enseignement qui doit donner à l'ouvrier l'habileté professionnelle et maintenir ainsi l'industrie anglaise au premier rang parmi toutes les nations concurrentes.

L'Allemagne, de son côté, a développé brillamment son enseignement professionnel

Si d'autres pays ne veulent pas voir empirer les conditions déjà difficiles de la lutte économique avec les pays voisins, il importe de toute nécessité qu'ils imitent l'Angleterre et l'Allemagne dans leurs efforts vers l'amélioration de l'instruction technique.

Nous nous plaisons à constater que la Suisse n'a pas été étrangère à cette évolution nécessaire. L'Exposition nationale de Zurich en a été chez nous le point de départ. Au lendemain de ces grandes assises de l'industrie suisse, le Dr Wettstein, dans un rapport substantiel et fortement motivé, jetait un cri d'avertissement et réclamait, afin de remédier à l'insuffisance de l'enseignement professionnel, l'intervention fédérale s'exerçant au moyen de subsides annuels et d'inspections régulières. Sa voix fut entendue et, le 27 juin 1884, les Chambres adoptèrent, sur la proposition du Conseil fédéral, un arrêté concernant l'enseignement professionnel. Aujourd'hui l'enseignement professionnel et industriel compte plus de 11,000 élèves et de 660 maîtres ; les dépenses atteignent la somme de 1,600,000 fr. dont le quart est supporté par la Confédération.

La LEPONTIA à Ascona

(Correspondance du Tessin.)

II

Ascona, le 11 août, soir.

Ce matin, je vous écrivais que la journée s'annonçait splendide. Elle l'a été, en effet, et la pluie qui tombe maintenant, mais qui a l'air de devoir cesser bientôt, n'aura fait que rafraîchir l'atmosphère et rendre la soirée plus agreable.

Parmi les résolutions de la séance d'aujourd'hui, je vous signale un ordre du jour par lequel la *Lepontia,* convaincue que, pour atteindre pleinement son but, l'union la plus complète est nécessaire entre les catholiques, affirme son obéissance aux directions épiscopales et son adhésion au parti conservateur catholique.

La fête de 1896 aura lieu à Dongio. Le *nouveau Comité, dont fait partie M. Joseph* Pometta, étudiant ès lettres, est présidé par le docteur en droit Angelo Tarchini, de Balerna, un jeune homme auquel je puis, sans crainte de me tromper, présager un avenir brillant.

A l'office de 11 heures, la jolie église paroissiale du bourg, où nous voyons exposée une maquette du *Bienheureux Pierre* Berno, est bondée de fidèles. A l'autel, M. l'abbé Meriolli, recteur du Collège helvétique, assisté de M. l'abbé Guidetti (le fondateur de la *Lepontia*) et d'un sous-diacre membre de la Société, offre le divin Sacrifice. Le chant est accompagné, à l'orgue, par M l'abbé Carlini, recteur du Collège pontifical, qui est un musicien habile. Le docteur ès lettres Fasce, de Milan, nous fait, de sa superbe voix de ténor, goûter à l'Offertoire, à l'Elévation et à la Communion, des *Mottetti* qui sont de vrais chants du paradis.

Un autre membre honoraire, M l'abbé Soldati, curé de Torricella, prononce le sermon de circonstance, bref, substantiel, éloquent. La *Lepontia* doit être la pépinière des hommes se vouant à l'action catholique dans le Tessin ; d'elle sortiront les organisateurs des Cercles, des Sociétés ouvrières, des Sociétés de secours mutuels, dont notre temps et notre patrie ont si grand besoin.

A une heure de l'après midi, banquet à l'ombre des arbres touffus du jardin public, qui est une espèce de presqu'île carrée au bord du lac. La foule se masse autour de nous. Les amis sont venus nombreux de Locarno et des villages environnants.

Le major de table, le *licencié en droit* Abbondio, et son aide de camp, l'étudiant en médecine Benjamin Borrani, s'acquittent parfaitement de leur tâche.

Les *toasts* ont été tous de beaux morceaux d'éloquence.

Le *nouveau président,* M. Tarchini, a ouvert les feux par le toast à Sa Sainteté Léon XIII, le Pape providentiel. Ses paroles ardentes de protestation contre le plus lâche des crimes du XIXe siècle, le vol de Rome, dont on va fêter le premier jubilé, a été couvert d'applaudissements.

Le président sortant, M. Viglezio-Vanoni boit à la patrie ; M. le conseiller d'Etat Casella à l'esprit catholique de la Société des Etudiants suisses ; M. l'avocat Motta, au triomphe définitif de la Croix au Tessin ; M. l'avocat Cattori, au drapeau clérical ; M. le licencié en droit Abbondio au vaillant représentant de la minorité conservatrice *dans le gouvernement ; M. Respini, à la* Lepontia, qui, par l'affirmation de sa foi catholique inébranlable, assure l'avenir du pays ; M. l'abbé Banchini, curé de Gandria, à S. Gr. Mgr Molo ; M. l'avocat Zenettini, maire d'Ascona, aux Etudiants suisses.

Tous ces discours ont eu pour note commune et dominante : l'appel chaleureux à l'union.

Les télégrammes des amis ont été nombreux. Remarquable entre autres celui des membres honoraires, MM. Dr Beck et professeur Rheinhardt, de votre Université, actuellement en vacance à Fusio, le beau village du fond de la Val Maggia, chez son zélé pasteur, M. l'abbé Delnotaro.

Après le banquet, cortège à l'église, avec, en tête, la fanfare de Muralto, et bénédiction du Saint Sacrement ; ensuite, promenade à la colline où jadis s'élevait fièrement le château de Saint-Michel et dont, maintenant, notre ami M. Caglioni a fait un lieu de délices.

Votre correspondant rappelé chez lui par des affaires urgentes, a eu le regret de ne pouvoir assister à la clôture d'une fête, qui marque dignement le dixième anniversaire de la fondation de la *Lepontia.* Eu quittant le sol d'Ascona, le cœur plein de douces émotions, il formule le vœu que l'union intime, indissoluble, aujourd'hui proclamée, de la section cantonale des Etudiants suisses avec le parti conservateur-catholique tessinois, assure à celui-ci un recrutement constant parmi l'élite de la jeunesse *tessinoise.*

CONFÉDÉRATION

L'arrangement commercial avec la France. — Les Commissions des douanes du Conseil national et du Conseil des Etats se sont réunies lundi après midi en commun à Berne, sous la présidence de M. Cramer Frey, pour examiner l'arrangement commercial franco-suisse.

M. Cramer Frey a donné des explications détaillées sur la portée de la convention

M. le conseiller fédéral Lachenal a développé les motifs en faveur de la ratification et a exposé les avantages que la Suisse retirerait du nouvel état de choses.

M. le conseiller fédéral Hauser a également pris la parole. Il a contesté qu'il ait été, comme la presse l'avait dit, en désaccord sur ce point avec son collègue des affaires étrangères. Au commencement, M. Hauser trouvait bien les concessions de la France insuffisantes, cependant il n'aurait pas voulu prendre la responsabilité de repousser l'arrangement ; son rejet mettrait la Suisse dans une fâcheuse posture, puisque cette fois elle serait responsable de la rupture. Au point de vue financier, M. Hauser a déclaré que la mise en vigueur de l'arrangement n'aurait pour effet qu'une diminution insignifiante des recettes douanières.

M Gœttisheim (Bâle) a vivement critiqué la convention ; il trouve que les concessions de la France ne sont pas suffisantes et estime que la Suisse, qui souffrait beaucoup moins que la France de la guerre douanière, aurait pu attendre plus longtemps. L'arrangement nuira à de nouvelles industries qui se sont créées depuis trois ans.

Les représentants du Conseil fédéral et M. Cramer Frey ont répondu à M. Gœttisheim ; ils ont insisté sur le fait que ce n'est pas certain que la Suisse aurait amélioré sa situation en attendant davantage. La statistique douanière des six premiers mois de 1895 montre, en effet, que l'exportation de France en Suisse a augmenté depuis l'année dernière, tandis que l'exportation de Suisse en France a diminué.

Les deux commissions se réuniront séparément mardi matin pour prendre leurs décisions. Dans chacune d'elles, il est certain qu'il se trouvera une majorité pour la ratification. Il n'est même pas sûr que la proposition de ne pas ratifier l'arrangement soit faite ; on prévoit cependant plus de résistance au Conseil des Etats qu'au Conseil national.

Bibliographie nationale suisse. — La *Liberté* a déjà signalé à plusieurs reprises cette publication considérable, entre-

prise sous les auspices de la Confédération *et éditée par la librairie Wyss*, à Berne.

Parmi les volumes qui ont récemment vu le jour, il convient de signaler la *Bibliographie catholique du diocèse de Bâle*, de l'année 1750 à l'année 1893, élaborée, à la demande de S. Gr. Mgr *Haas*, évêque de Bâle et Lugano, par M. L.-R. Schmidlin, curé, missionnaire apostolique et aumônier, membre de la Société suisse d'histoire et d'archéologie. Nous n'avons encore de cette publication que le 1er cahier, brochure in-8° de IIIX—245 pages. Inutile de la recommander à tous ceux qui, en Suisse, s'occupent d'histoire, de bibliographie et des diverses sciences ecclésiastiques.

Nous avons, en outre, reçu et nous devons signaler trois livraisons de la *Bibliographie nationale suisse* se rapportant aux publications agricoles. Dans l'une se trouvent *indiqués tous les écrits* qui ont vu le jour en Suisse sur la *culture maraîchère, la pomologie et la viticulture;* une autre a trait aux publications sur l'*économie alpestre;* une troisième renseigne le public sur tout ce qui a été *écrit en Suisse sur l'économie du bétail.*

Mentionnons encore :

1° La bibliographie des *Travaux de défense* (corrections de torrents, corrections fluviales, etc.), due aux soins de la division des « forêts, chasse et pêche » du Département fédéral de l'agriculture et de l'industrie;

2° Enfin la bibliographie du *Service des postes et télégraphes,* élaboré, pour ce qui concerne les postes, par la Direction générale des postes suisses, et pour ce qui concerne le télégraphe, par M. Abrezol, *inspecteur de l'administration* centrale des télégraphes.

A des titres divers, ces recueils de notices bibliographiques méritent l'attention du public instruit, qui peut avoir parfois à faire des recherches sur ce qui a été publié sur une question donnée.

NOUVELLES DES CANTONS

Ecole apostolique de Saint-Pierre des Clages, Valais. — La Petite Ecole de Saint-Pierre des Clages, autrement dite Ecole préparatoire, fondée dans le dessein de recueillir et d'élever des enfants pour en faire des prêtres-missionnaires du Sacré-Cœur, reprendra ses cours le 17 septembre prochain.

Elle accepte *les enfants dès l'âge de* 12 ans accomplis, assez avancés ou assez intelligents pour commencer le latin.

La Petite Œuvre du *Sacré-Cœur reçoit* aussi, dans ses diverses maisons, des jeunes gens qui auraient déjà fait des études, à condition qu'ils fournissent les meilleurs certificats.

Les sujets proposés doivent donner des marques de vocation ecclésiastique, être pieux, intelligents, issus d'un mariage légitime et de parents chrétiens, qui s'engagent volontiers à les donner à Dieu, si ces enfants sont appelés à l'apostolat du Cœur de *Jésus.*

Afin d'obtenir ce choix si désirable, il a été nécessaire d'établir deux catégories d'élèves: l'Ecole préparatoire et la Petite Œuvre proprement dite. Pour entrer dans cette *seconde catégorie,* l'élève doit avoir atteint le niveau d'une classe de quatrième dans nos collèges.

Aucun élève ne peut être admis à l'Ecole préparatoire, ni à l'Œuvre proprement dite, si les parents ou les bienfaiteurs n'*ont donné* par écrit tous les *renseignements exigés* dans le questionnaire qui leur sera envoyé sur leur demande.

Le séjour à l'Ecole préparatoire est considéré comme un temps d'essai. Dès qu'il est constaté que l'élève n'offre plus les garanties requises, il est rendu à sa famille qui devra payer une pension de 200 francs par an. Si, au contraire, il continue à donner les marques d'une solide vocation, il *obtient les avantages de la gratuité* pour tout le temps qu'il demeurera dans les maisons de l'Œuvre. Cependant, quoiqu'il soit admis, si plus tard on reconnaissait qu'il n'a pas la vocation, on le rendrait également à ses parents.

L'entretien de l'enfant (vêtements et chaussures) est toujours à la charge des parents, s'ils le peuvent, jusqu'à son admission définitive. L'enfant, outre le trousseau indiqué dans la feuille jointe au questionnaire, devra apporter l'argent du voyage pour le retour, s'il ne restait pas à l'Œuvre.

L'administration de l'Œuvre peut se charger de fournir le trousseau moyennant la somme de 100 francs pour les vêtements et 100 francs pour le linge et les accessoires.

Adresser, sans retard, les demandes d'admission et de renseignements à Monsieur le *Directeur* de l'Ecole apostolique de Saint-Pierre des Clages.

Enseignement religieux. — A la demande d'un certain nombre de parents *d'élèves de l'Ecole cantonale de Porrentruy,* la Commission a décidé de réintroduire l'enseignement religieux dans le programme de cet établissement.

Toutefois, les finances de l'école étant insuffisantes pour payer deux maîtres de religion, un catholique et un protestant, et l'Etat, d'autre part, n'ayant pas l'air de vouloir augmenter sa subvention, la Commission s'adressera prochainement à la commune de Porrentruy pour obtenir l'argent qui lui manque.

Il est très probable que cette allocation, en principe, ne rencontrera pas d'opposition; mais beaucoup de citoyens seront étonnés que le gouvernement ne trouve d'argent que pour soutenir l'enseignement de la religion réformée. Ah! si c'était à Fribourg que l'on fasse preuve de cette *partialité confessionnelle* !

Le 2 septembre à Zurich. — Les Sociétés allemandes de Zurich organisent pour le 2 septembre une grande fête commémorative de la bataille de Sedan. On ne peut pas dire que ce soit une preuve de tact de célébrer en pays neutre et avec un certain éclat un anniversaire de cette nature. En tout cas, dit avec raison la *Revue,* les organisateurs auraient mieux fait de ne pas tambouriner cette nouvelle dans les journaux.

Le Conseil d'Etat de Schwyz a voté une somme de 7,000 fr. pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la Banque cantonale.

Il a décidé que dorénavant les condamnés à de longues détentions subiront leur peine dans les pénitenciers d'autres cantons, le pénitencier cantonal schwyzois étant supprimé par mesure d'économie.

Le Conseil d'Etat a, en outre, décidé que *dorénavant* les exécutions capitales auront lieu dans une enceinte non accessible au public.

M. Henri Bioley, président du Conseil d'Etat du Valais, a été élu, dimanche dernier, député au Conseil national par l'arrondissement bas-valaisan. Bien que l'élection ne fût pas disputée, la participation des électeurs a été considérable.

Nous félicitons le Valais et la droite catholique de l'acquisition de cette force nouvelle qui leur est acquise aux Chambres fédérales. Nous en félicitons aussi le canton de Fribourg, car M. Henri Bioley aime notre canton et ses autorités, et comprend notre vie politique.

Le phylloxéra à La Côte. — On est très inquiet dans le vignoble de Bougy-Villars, district d'Aubonne. De nombreuses éclaboussures ont été trouvées autour de l'ancien foyer phylloxérique, même dans un rayon assez étendu. Circonstance plus grave, un nouveau foyer a été découvert mardi dans une partie jusqu'ici indemne *du vignoble, soit au dessous du village.* Les travaux pour délimiter l'étendue de cette tâche commencent aujourd'hui.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Les suites d'un procès. — Un procès qui ne manque pas d'intérêt à divers points de vue a occupé le tribunal du district de Cully pendant *trois jours consécutifs de la semaine* dernière. Un nommé Pache, ayant emprunté le nom de son ancien patron, M. Morel, à Chexbres, avait réussi à emprunter à la Caisse hypothécaire, une somme de 3,000 fr., réduite plus tard à 2,000 fr. ensuite de paiement d'annuités et de saisies. Pour cela, il avait trompé successivement le conservateur des droits réels, à Cully, duquel il avait obtenu un extrait de cadastre; le directeur et les employés de la Caisse, qui lui avaient remis les espèces, et enfin, les notaires stipulateurs, MM. L., à Cully, et D., à Vevey. Il s'agissait de savoir lequel de tous ces fonctionnaires publics supporterait la perte subie. Le tribunal a décidé que chacun d'eux, dans une proportion plus ou moins *grande, devait supporter la conséquence de ses* actes. On nous annonce qu'il y a recours déposé contre le jugement.

Ecole d'apprentissage. — Une école *internationale d'apprentissage va être établie* dans l'ancien couvent de Muri (Argovie), qui a été acheté dans ce but par une Société italienne.

Les escroqueries de Hedrich. — On mande de La Chaux-de-Fonds que les créanciers du fameux Hedrich ont naturellement refusé la proposition d'arrangement que leur avait transmise la famille de l'escroc, de leur rembourser le 25 % de la marchandise qui leur a été dérobée.

D'autre part, un nommé Horbach a été arrêté à Berlin, au moment où il tentait de négocier un chèque de Hedrich.

En outre, deux caisses de montres, dont l'une renfermait 600 pièces, ont été saisies à *Varsovie, et des mandats d'arrestation ont été* lancés, paraît-il, contre les parents du trop célèbre faiseur.

ÉTRANGER

NOUVELLES DU MATIN

France. — M. *Leygues,* ministre de l'intérieur, a envoyé aux préfets des instructions sévères pour l'expulsion immédiate des étrangers qui participeraient à des manifestations antipatriotiques. Cette mesure est prise *ensuite de l'intention que* l'on prête à des chauvins allemands de se rendre en France sur le théâtre des principales batailles de 1870, pour célébrer les victoires de l'année terrible.

— Le conflit soulevé à Lavaur par l'intervention du député radical Compayré dans une distribution de prix présidée par le sous-préfet, paraît devoir se dénouer en faveur de ce dernier.

Le fils Compayré comparaîtra demain mercredi devant le tribunal de Lavaur pour avoir donné un coup de poing à un gendarme.

Cependant, il y a un détail qui donne à réfléchir.

La *Dépêche* de Toulouse publie une lettre dont M. Compayré était porteur au moment de l'incident; cette lettre, qui est de M. Dupuy-Dutems, est adressée au sous-préfet de Lavaur; la voici :

« En attendant de pouvoir vous dire combien je suis heureux de vous voir à Lavaur, je vous prie de vouloir bien faire bon accueil à M. Compayré, qui vous remettra cette lettre. »

Cette lettre met le ministre des travaux publics dans une singulière situation. Elle ne peut que compliquer l'affaire.

— Dimanche, à 4 heures de l'après-midi, *ont eu lieu à Commentry (Allier), les obsè*ques du député socialiste Thivrier. Le corps était placé sur un magnifique catafalque drapé de noir et lamé de rouge qui avait été dressé à l'Hôtel-de Ville et dans la salle des *délibérations du conseil municipal, et,* dans cette chapelle ardente où s'amoncellent les couronnes écarlates, les partisans de Thivrier et une cohue de femmes et d'enfants ont défilé depuis le matin à cinq heures. Pour rehausser l'éclat de la manifestation, la ville a pris à sa charge les frais des funérailles; de tous les points du département, les trains amenèrent du monde. Inutile de dire que les obsèques ont été purement civiles. A quatre heures a eu lieu la levée du corps. En tête du cortège marchaient deux cents porteurs de couronnes. Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, *assistés de M. Baudin, député,* qui accompagnait Mme Thivrier. Dans l'assistance de cinq mille personnes, on remarque les députés Vaillant, Chauvière, Walter Tousaint, Viviani, Mathé, Gérault-Richard, Goujat, Sauvanet, ceints de leurs écharpes. A la suite venaient les délégations de Paris, de Bourges, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Roanne, de Saint-Etienne, les conseillers municipaux de Montluçon, de Commentry et des centres socialistes *de* l'Allier.

Le cimetière a été envahi par une foule si compacte qu'on a pu difficilement descendre le cercueil dans la fosse, et c'est avec peine que les députés socialistes sont parvenus au bord de la tombe pour y prononcer leur discours. Pour les dédommager, on a salué leurs harangues du cri de : « *Vive la Commune!* » A cinq heures et demie, la cérémonie était terminée, la foule gagnait les cabarets et les cafés, qui bientôt regorgeaient de consommateurs.

Angleterre. — Le nouveau Parlement s'est *réuni lundi, à deux heures,* à la Chambre des communes. Les tribunes publiques étaient combles; peu de députés irlandais assistaient à la séance. Sur la proposition de sir John Mowbray, appuyée par M. John *Ellis,* la Chambre *a réélu* président à l'unanimité M. Gully. Ce dernier a prononcé quelques paroles de remerciements, puis M. Balfour et *sir William* Harcourt lui ont présenté leurs félicitations et l'expression de leur confiance. La *séance* a été levée à 2 h. 40. La prochaine séance aura lieu demain, à midi.

A la Chambre des pairs, plusieurs lords *nouvellement nommés* ont prêté serment; après quoi, la séance a été levée.

Le *Times* dit que le discours du trône ne contiendra ni promesses législatives, ni déclaration de politique.

— L'*empereur* Guillaume a fait ses adieux à sa grand'mère, la reine Victoria. Il est parti avec le comte de Lonsdale pour le château de Lowther, dans le Cumberland, où il se livrera à la chasse aux grouses pendant *quatre jours. Lord Lonsdale,* qui est immensément riche, a fait de prodigieux préparatifs pour recevoir son hôte impérial.

Avant de quitter Cowes, l'empereur a assisté au départ de l'escadre *allemande,* qui avait obtenu un grand succès auprès des Anglais. La seule chose qu'on eût reprochée aux marins allemands, c'est qu'ils

---

62 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LE CRIME DE NOIR-CALVAIRE

Le père d'Adèle se demandait, *dès lors, en quels* termes le maire haranguerait les jeunes époux au dîner de noces, si dans l'intimité même il prodiguait déjà de tels flots d'éloquence!

Il fallait que cette charmante Adèle fût bien blasée *sur les choses de l'esprit* pour rester indifférente aux périodes arrondies que le maire débitait en son honneur!

Paul Hériot admirait moins, lui, cette ré*ponse* devant laquelle se pâmait son père. Du *respect* filial, il n'avait cure, ce gros garçon qui se tirait à quatre épingles, montait à cheval, allait aux fêtes, s'attardait dans les auberges, bon vivant, très insoumis, n'acceptant pour guides que ses passions et sa fantaisie.

La vulgarité prétentieuse de Paul déplaisait particulièrement à Adèle *Blanchard. Esprit* léger, superficiel, elle s'effrayait peu de ses habitudes de dépense, de son amour de la bonne chère, du vin, et des jouissances de la vie. Au contraire, sous ce rapport, elle trouvait son fiancé *supérieur* au maire de Morival, dont elle appréciait les grands airs et censurait la pingrerie.

— Cette réponse n'est pas une réponse!... observa Paul, qui était susceptible.

— Comment *?...* c'est une réponse admirable!... s'écria Guillaume.

— Je ne trouve pas, mois... Cela prouve l'indifférence d'Adèle... Cela prouve qu'elle n'est pas pressée de fixer le jour du mariage... Cela prouve...

— Ne vous emballez pas de la sorte, Paul, interrompit le maire, comme s'il rappelait à l'ordre un membre du conseil municipal.

— Voyez votre père comme il est calme!... fit Jérôme Blanchard.

Je veux savoir ce qu'il faut conclure du silence d'Adèle?... demanda Paul catégoriquement.

— Concluez-en ce que vous voulez!... riposta la jeune fille, résolue.

Ces mots firent perdre toute mesure à Paul. D'une voix altérée, d'un ton heurté, le visage en feu, les lèvres frémissantes, il s'écria :

— Ah! je sais pourquoi vous parlez de la sorte. Vous auriez préféré épouser Nestor Dumont...

Pour toute réponse, Adèle éclata de rire, ne songeant nullement à devenir la femme de ce jeune instituteur qui la poursuivait vainement de ses assiduités.

Ce rire ironique de la jeune fille porta à son *paroxysme* la colère de Paul Hériot.

Se levant furieux, les traits congestionnés, la rage au cœur, il clama :

— Eh bien! puisqu'il en est ainsi, que Nestor Dumont prenne garde : je me vengerai sur lui, il me le paiera chèrement!

Hors de lui, Paul frappa la table de son poing solide.

Cette scène dans sa trivialité, écœura la jeune fille qui pâlit, tandis que des larmes montaient à ses yeux.

Jérôme Blanchard, dont le mécontentement couvait depuis quelques instants déjà, ne se contint plus en voyant pleurer sa fille.

Se dressant dans sa force, avançant sa large poitrine et levant son bras énorme, il s'écria d'une voix tonnante, sa face rubiconde devenant violacée :

— Paul, si vous faites de la peine à Adèle, vous aurez affaire à moi, entendez-vous?... Je veux bien vous pardonner, parce que c'est *la jalousie qui vous tourmente,* mais il faut que cela cesse à l'instant!... Nous ne sommes pas venus à Morival pour recevoir de mauvais compliments... Et je ne suis pas homme à les entendre!

Le maire intervint à son tour, d'un air tranchant, avec la conviction de son importance :

— Paul, qu'est-ce que cela signifie?... dit-il. Est-ce de la sorte qu'on reçoit des amis tels que M. Blanchard et mademoiselle sa fille?... Est-ce de la sorte qu'on parle en bonne société?... Mlle Blanchard est trop intelligente pour s'éprendre d'un jeune homme sans fortune, et qui ne lui convient sous aucun rapport!... M. Blanchard nous a d'ailleurs donné sa parole, et *il est trop honnête pour y manquer jamais!* ..

Jérôme parut flatté de ce double éloge et approuva M. le maire.

De son côté Paul Hériot, dompté par la voix impérieuse de Blanchard, battit prudemment en retraite. Craignant de se compromettre davantage et de voir échouer une union qu'il appelait de tous ses vœux, il balbutia d'un air tout à fait radouci quelques paroles qui ressemblaient à des excuses.

Mais le père d'Adèle voulait profiter de l'occasion pour faire connaître ses exigences.

Ce fut d'une voix assez impérative qu'il dit, s'adressant à Paul Hériot :

— Monsieur le maire à raison, j'ai donné ma parole, et je me respecte trop pour la reprendre... Seulement, vous m'avez donné la vôtre en me promettant de rompre avec ce Bordier qui n'est pas un ami digne de vous.

— Bordier est un honnête garçon... protesta Paul, avec une *hésitation visible.*

— Je ne dis pas le contraire, mais on ne *fraternise* pas avec des pareilles gens.

— M. Blanchard a raison, approuva le maire... Seulement, qu'il me permette de lui *faire remarquer* que Paul cherche à se rendre populaire en vue des élections... La politique aussi a des exigences...

— Entemps d'élections, passe encore... Certainement, il faut sauvegarder les positions acquises... Mais en temps *ordinaire,* on peut... on peut...

Blanchard balbutia, ne trouvant pas le mot. Guillaume vint à son aide :

— On peut tenir ces gens à distance... C'est ce que Paul fera, il vous l'a promis.

Paul approuva son père.

Ce dernier se leva alors. Le verre à la main, bien haut, il dit avec un aimable sourire :

— Et maintenant que la paix est faite, buvons à la santé de mademoiselle Adèle et de son fiancé, à leur union future!

Les verres s'entre-choquèrent dans un touchant accord.

(A suivre.)

n'avaient pas le visage aussi bronzé que leurs camarades anglais.

Autriche-Hongrie. — Le congrès des nationalités non magyares en Hongrie s'est réuni samedi à Budapest. On a élu un président pour chaque nationalité. Le programme qui a été lu comprend 21 articles. Son but principal est de conserver l'intégrité du sol sans qu'une seule nationalité puisse dominer. Les Slovaques, les Roumains et les Serbes coalisés maintiennent l'ancien programme, qui contient l'autonomie nationale avec les comitats, la réforme des lois administratives, la revision de la loi électorale, etc.

Aux acclamations des assistants, un télégramme a été envoyé à l'empereur François Joseph.

— Le *Nemzet* annonce que le prince-primat de Hongrie, cardinal Vaszary, vient d'envoyer aux évêques hongrois une copie de la circulaire relative à la question du mariage civil. Cette circulaire serait rédigée en termes très modérés ; elle se bornerait à recommander la passivité vis-à-vis des lois de l'Etat.

— On dément l'information suivant laquelle un crédit serait porté au budget de 1896 pour la création d'un gymnase polonais à Teschen. Ce simple démenti indique assez l'acuité du conflit des langues et des nationalités dans la monarchie austro hongroise.

Belgique. — Le roi s'est embarqué lundi à Ostende pour aller passer quelques jours en Angleterre.

LETTRE DE ROME

Rome, 11 août.

A l'approche du 20 septembre. — Souscriptions des journaux catholiques. — Ce que fera le Vatican. — Faux bruits. — Mesures diplomatiques et militaires du Vatican. — L'annonce d'une campagne en Afrique lancée, puis démentie. — Mesures pour accroître l'effectif dans l'Erythrée. — Menaces contre les syndics et les municipalités catholiques. — Les Mémoires de Gallenga. — L'hymne du 20 septembre, *paroles et musique*. — *Polémiques* de presse. — Les *Acque Albule*.

Le Saint-Père continue de recevoir des condoléances, des hommages et des offrandes à l'occasion du 20 septembre. Les journaux catholiques italiens ont ouvert des souscriptions spéciales, qui produiront beaucoup, surtout celles de l'*Italia reale* de Turin et de l'*Unità cattolica* de Florence.

Je sais de bonne source que le Saint-Père n'a pris encore aucune décision pour ce qui a *rapport au 20 septembre. L'on croit* maintenant que le Pape parlera après les fêtes sacrilèges de ce jubilé, et peut-être dans le consistoire qui sera célébré au plus tard en décembre. Je vous confirme néanmoins que les Nonces pontificaux ont reçu déjà des instructions catégoriques au sujet de ces fêtes. Quant aux deux corps diplomatiques accrédités l'un auprès du Vatican et l'autre auprès du Quirinal, il se confirme que, à moins d'incidents imprévus, les chefs des missions continueront à rester en congé il imité ; mais leurs représentants à Rome ont reçu l'ordre de renseigner avec soin et avec détails leur gouvernement par dépêches et par lettres.

Il est désormais certain que le roi Humbert et la *très pieuse* reine Marguerite viendront à Rome tout exprès pour le 20 septembre, et qu'ils assisteront aux principales parties des fêtes.

Ce matin, la *Vera Roma* a publié un contre programme pour le 20 septembre ; sous une forme ironique, c'est un terrible autant que véridique réquisitoire contre l'*œuvre du gouvernement italien à Rome*, tant dans la sphère politique, que dans la sphère économique, financière et édilitaire.

Les journaux libéraux publient toute sorte de faussetés au sujet des dispositions militaires qui seraient prises par le Vatican pour le 20 septembre. Il est certain que le Vatican fera... ce qu'il jugera opportun ; mais les bruits répandus à ce sujet sont inventés du premier au dernier mot.

— Une étrange polémique est engagée entre les journaux libéraux et les journaux officieux sur les affaires d'Afrique. Un organe crispinien avait publié, l'autre jour, que la guerre était décidée contre l'Abyssinie et contre Ménélik pour le mois d'octobre prochain, et que 20,000 hommes et 48 canons seraient envoyés pour être mis à la disposition du général Barattieri, en sus du corps d'armée actuel de 9,000 hommes pour la défense de la colonne de l'Erythrée et pour tenir en respect les derviches. D'autres officieux, ainsi que l'Agence Stefani, ont aussitôt démenti cette nouvelle, en l'appelant une *fable d'été*. Pourtant voici qui est certain :

1° Le ministre de la guerre et celui de la marine ont ordonné une visite générale de tous les magasins de munitions de bouche et de guerre, et du matériel ;

2° A l'arsenal de la Spezia, on prépare plusieurs navires de guerre ;

3° Dans tous les corps de l'armée, on fait le dénombrement des militaires et des gradés disposés à partir volontairement pour l'Afrique ;

4° On a soumis à un examen toutes les vieilles demandes de sous-officiers et d'officiers en congé s'offrant à partir pour l'Afrique ;

5° Au dépôt établi à Naples pour l'Afrique, on augmente les approvisionnements dans une forte proportion ;

6° Dans les bureaux de commandement des corps d'armée de Naples et de Bari, sont déjà désignés les bataillons qui devront s'embarquer pour l'Afrique au premier signal ;

7° La Société de Navigation tient prêts six de ses plus grands pyroscaphes pour le transport des troupes et du matériel au premier avis du gouvernement.

Pendant ce temps, la misère va croissant, et l'on ne peut plus contester qu'il n'ait été dépensé pour l'Afrique au moins 500 millions, sans compter les 15 millions environ d'impôts et de droits d'entrée qu'a produits la colonie.

— Nos victoires dans les élections administratives continuent encore. Le gouvernement, la franc-maçonnerie et les libéraux en sont épouvantés au point que leurs organes ont déjà commencé une campagne féroce contre les municipalités catholiques en tout ou en partie, pour le cas où elles feraient des démonstrations contre la célébration du 20 septembre. C'est un vrai paroxysme de fureur ! La dernière bombe a été celle de la *Riforma*, organe personnel de M. Crispi ; ce journal a prétendu que la fête du 20 septembre étant maintenant sanctionnée par une loi, ceux qui feraient des démonstrations en sens contraire pourraient tomber sous les sanctions du pouvoir exécutif. C'est une menace formelle de destitution des syndics et de dissolution des conseils communaux catholiques. Voilà la liberté dont on jouit en Italie ! Cela n'empêchera pas néanmoins les catholiques italiens de faire, à l'occasion du 20 septembre, leur devoir auprès du Pape.

Que les catholiques étrangers nous viennent en aide, en particulier par l'envoi au Pape, de lettres, de télégrammes, d'offrandes pour le Denier de Saint-Pierre. Il faut que, le 20 septembre, les bureaux de poste et les bureaux des télégraphes, à Rome, soient occupés toute la journée pour le Pape, comme cela est arrivé dans toutes les autres circonstances solennelles ; il faut même que l'encombrement soit bien plus grand que dans le passé.

— Le *Fanfulla*, journal démocratique, qui a été et qui est encore quelque peu l'organe de la cour, a commencé la publication des souvenirs d'Antoine Gallenga, l'homme qui, avec le poignard, l'argent et le passeport donnés par Mazzini, tenta d'assassiner le roi Charles-Albert, l'aïeul du roi Humbert. C'est le comble de l'égoïsme et du cynisme politiques.

— Désirant avoir un hymne à mettre en musique pour le 20 septembre, le gouvernement s'était adressé d'abord à Carducci, le poète de Satan, et puis à Rapisardi, le poète de Lucifer. Verdi avait été prié de faire la musique. Tous s'y étant refusés, la franc-maçonnerie a chargé le franc-maçon Aurèle Costanzo de composer l'hymne, et il l'a composé ; mais la pièce qu'il a écrite est tout ce qu'il y a de plus plat au monde. Maintenant on vient d'ouvrir un concours pour la mettre en musique, avec la prime ridicule de 250 francs. Je crois que la franc maçonnerie devra finir par ordonner à quelque compositeur faisant partie de la secte de s'acquitter de ce travail, parce que, pour une si faible prime, il ne se trouvera pas un seul maestro indépendant qui veuille tenter cette entreprise, ce maestro fût-il un libéral. Tout, en somme, contribue à faire croire que les fêtes du 20 septembre aboutiront à un fiasco homérique ; elles seront aussi mal réussies que sacrilèges.

— On s'attend à une nouvelle explosion de scandales entre M. Cavallotti et M. Chauvet, directeur du *Popolo Romano*. L'on sait qu'ils se font une guerre acharnée. Le gouvernement appuie M. Chauvet, par haine contre M. Cavallotti, l'accusateur de M. Crispi.

— Ceux de vos lecteurs qui ont visité Rome savent qu'entre cette ville et Tivoli, se trouve l'antique fontaine des *Acque Albule*, que les anciens Romains appelaient *Acquæ Sanctissimæ*, pour leurs prodigieuses vertus thérapeutiques. Ce sont des eaux sulfureuses, à la température constante de 23 degrés. On y arrive en une heure en prenant le tram à vapeur de Rome. La Société belge, qui a établi le tram, a aussi construit un élégant établissement de bains. Romains et étrangers y accourent en foule ; mais cette année, il y a surtout une grande affluence d'étrangers, venus de toutes les parties de l'Europe. C'est aussi une station climatérique de premier ordre.

FRIBOURG

Exposition des produits laitiers à Berne. — Le nombre des exposants fribourgeois s'élève actuellement à 115, dont :

82 exposant du Gruyère, avec 138 lots de deux pièces chacun.

3 exposant de l'Emmenthal, avec 3 lots de deux pièces chacun.

6 exposant du fromage maigre, avec 7 lots de deux pièces chacun.

10 exposant du vacherin, avec 10 lots.

11 exposant du beurre.

3 exposant des petits fromages à pâte molle.

C'est la participation la plus considérable que nous ayons vu jusqu'ici.

Les exposants du Gruyère forment deux groupes se répartissant comme suit :

I. Groupe des fromages de Gruyère de la plaine fribourgeoise.

46 exposants avec 41 lots de fromages pour le rayon et 26 lots pour la consommation.

II. Groupe des fromages de Gruyère de la montagne.

36 exposants avec 36 lots pour le rayon et 35 lots pour la consommation.

Ces deux groupes se sont choisis deux chefs, ce sont : MM. de Vevey, directeur de la Station laitière, pour le groupe de la plaine, et Aug. Barras, à Bulle, pour le groupe de la montagne.

Ils se chargent de l'expédition des fromages, emballage, réception à Berne. Toutes réclamations et toutes demandes de renseignements doivent être adressées à ces deux chefs de groupe, qui remplacent dorénavant le commissaire cantonal.

La grêle. — *On écrit à l'Ami du Peuple :*

Le mois de juillet a été particulièrement fécond en sinistres de grêle dans la Basse-Broye. Par trois fois, la grêle a visité la contrée. Seulement, il faut dire qu'elle n'a pas fait autant de dégâts qu'on l'avait supposé au premier abord. Toutes les fois, les grains étaient, il est vrai, d'une grosseur extraordinaire mais très épars ; sans cela, nous aurions dû subir le même sort qu'il y dix ans environ, où les récoltes des villages de Gletterens et Vallon ont été complètement anéanties. Cependant aujourd'hui l'agriculteur a moins à redouter ces désastres qu'autrefois, car, avec le développement des Sociétés mutuelles, il peut assurer ses récoltes contre la grêle et disons de plus que les gouvernements cantonaux encouragent par des subventions ces assurances.

Voici le tant pour % des dégâts que la Commission d'expertise a évalués pour les agriculteurs assurés :

A Cugy, Payerne, Missy, pour le tabac, du 10 au 30 % de la valeur assurée. A Saint-Aubin, Delley, Gletterens, Portalban, Villars, pour les céréales, du 8 au 25 %. Pour la vigne, Delley, 60 % ; Chabrey, 30 % ; Villars, 35 % ; Les Friques, 50 % ; Montmagny, Constantine, 30 % ; Coterd, 30 à 50 % ; Bellerive, 25 à 40 % ; Vallamand-Dessous, 25 à 50 % ; Vallamand Dessus, 25 à 50 % ; Mur (fribourgeois et vaudois), 25 à 60 % ; Guevaux, 30 %

Nous pouvons dire que toutes ces évaluations ont été réglées à l'amiable et que tous les agriculteurs ont été satisfaits de la façon dont messieurs les experts se sont acquittés de leur tâche.

L'orage de dimanche soir a été particulièrement désastreux pour le Vully tant vaudois que fribourgeois. Tout le vignoble est perdu ; les dégâts se chiffrent à la valeur totale de la récolte. On ne se souvient pas d'avoir vu un pareil désastre dans la Basse-Broye et le Vully. Il est vrai qu'en 1857, un orage, qu'on disait avoir été le plus violent de ce siècle (c'était justement l'année où l'on annonçait la fin du monde), avait endommagé la récolte du vin, mais le désastre était tout à fait partiel et localisé à quelques villages.

Cette fois, rien de pareil. Depuis Sugiez jusqu'à Villars, partout le même désastre.

Dans le district de la Broye aussi, la colonne de grêle a exercé ses ravages. Ainsi, dans les villages de Saint-Aubin, Gletterens, Vallon, Missy, Grandcourt, Rueyres, Montbrelloz, la récolte en tabac, comme aussi les céréales encore pendantes, sont complètement abîmées.

A *Saint-Aubin en particulier, la récolte* est perdue, et il est triste, quand on voit ce désastre, de penser que beaucoup d'agriculteurs ne sont pas assurés, et surtout encore que la plupart de ceux qui plantent du tabac sont de petits propriétaires et même des gens peu aisés, qui trouvent dans cette récolte leur principale ressource.

On nous apprend, au dernier moment, que le vignoble de Cheyres a été aussi visité par la grêle.

P.-S. — On écrit de Grandcourt à un journal vaudois :

« Un cyclone, accompagné d'une colonne de grêle, a passé sur notre territoire et a causé de grands dégâts. Le tabac est presque entièrement haché, et cela au moment où les travaux les plus pénibles de la culture étaient terminés.

« Les grains de grêle, au lieu d'être arrondis, avaient des formes aiguës, étaient hérissés de pointes. Un grand nombre ressemblaient à des morgenstern en miniature ou à des massues. Aussi, peut on remarquer que les déchirures causées par ces grêlons sont très dentelées. — Les fruits sont tombés en forte quantité et il en reste assez peu, car c'est la troisième fois que la grêle nous a visités. »

Accident. — On écrit de Châtel-Saint-Denis :

« Vendredi soir, 9 courant, entre 9 ½ et 10 heures, j'entendis les cris perçants d'une femme (je loge à l'hôtel des Bains), et sortis pour m'informer de ce qui était arrivé. J'appris ainsi que l'hôtelière du Cheval-Blanc, à côté de l'hôtel des Bains, était assise devant sa maison, sur un banc, venait de voir s'abattre devant elle sur le pavé un corps humain : celui d'un ouvrier électricien arrivé à Châtel seulement depuis deux jours ; cet ouvrier, s'étant déjà trouvé indisposé pendant la journée, s'était probablement *assis sur la croisée de sa fenêtre* au second étage, où il aura été pris d'une syncope ou du vertige. Peut-être s'est il endormi ? c'est ce que l'on ne saura jamais, car il a été tué sur le coup, sans même pousser un cri. Il a 37 ans et il est d'origine allemande ; marié à Berne, il laisse deux enfants. »

L'ensevelissement a eu lieu lundi, à Châtel-Saint-Denis.

Vevey-Bulle-Thoune. — La *Feuille d'Avis de Vevey* apprend que le Comité d'initiative du Vevey-Bulle-Thoune vient de recevoir des offres fermes pour la construction de cette ligne, dont le capital serait ainsi en quelque sorte assuré, à condition de retrouver dans le pays le même appui financier.

Ces offres qui, pour le moment, ne préjugent en rien la solution de la question, vont être examinées par le Comité, qui conserve l'espoir d'atteindre le but désiré malgré les nombreux obstacles qu'il a rencontrés jusqu'ici sur son chemin.

Tombola. — En raison du rassemblement de troupes, le tirage de la Tombola organisée par la Société de musique la *Concordia* ne pourra avoir lieu dans le courant du mois d'août. Il est définitivement fixé sur le lundi, 30 septembre prochain. La Préfecture du district de la Sarine est chargée de la surveillance du tirage.

Société économique. — En vue de la revision réglementaire annuelle, la Bibliothèque sera fermée du 17 août au 17 septembre. Ainsi, tous les livres en lecture devront être réintégrés avant le 17 août.

Lutteurs. — Un concours entre gymnastes de la ville de Fribourg et lutteurs singinois a eu lieu, dimanche, à la *Frohmatt*, près Rœmerswyl. Voici dans quel ordre les vainqueurs se suivent :

1. Hogg, Hercule, gymnaste ; 2. Desmeules, gymnaste ; 3. Juny, campagnard ; 4. *Piller, gymnaste* ; 5. *Schmidt, campagnard* ; 6. Marino, gymnaste ; 7. Balmer, campagnard ; 8. Schacher et Flury, gymnastes ; 10. Delaspre et Hæring, gymnastes ; 12. Bigler, campagnard ; 13 Mooser, campagnard ; 14. Leuenberger, campagnard ; 15. Gœtschmann, campagnard ; 16. Serex, gymnaste ; 17 Hess, campagnard ; 18. Gilgen, Perroulaz et Pfyffner, gymnastes.

Eglise de Notre-Dame

Le 15 août

FÊTE DE L'ASSOMPTION

DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

FÊTE TITULAIRE

de la Congrégation des bourgeois et des hommes habitant Fribourg

I. Programme

Mercredi soir : Confession dans les différentes églises.

Jeudi, le 15 août : A 6 ½ heures. Messe basse et communion générale dans l'église Notre-Dame.

A 8 heures. Office solennel, sermon allemand.

A 1 heure. Visite au tombeau du Bienheureux Pierre Canisius.

A 2 heures. Vêpres, réunion de la Congrégation des Dames sous la présidence de S. G. Monseigneur l'Evêque, prières du Rosaire et Bénédiction.

A 4 heures. Réunion de la Congrégation à Notre-Dame, sermon, renouvellement des promesses, offrandes, *Te Deum* et bénédiction.

A 8 heures. Récitation du chapelet.

Les changements d'adresse, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

Bicyclettes en liquidation

VENTE AU PRIX DE FACTURE

Chez François GUIDI 1447

à **Fribourg**, *rue des Chanoines, 121*

On cherche pour tout de suite

25 à 30 maçons

pour les travaux de construction du *nouvel arsenal de Pérolles*. S'adresser à **François LIVIO**, *entrepreneur, rue des Alpes*, **Fribourg.** (1476)

ARCHITECTE

M. Frédéric Broillet ouvrira, à partir du *15 octobre* prochain, un **bureau d'architecte à Fribourg.**

Lui écrire jusqu'à cette date, au bureau de M. Hodler, architecte, à Berne. (1266)

ON DEMANDE

à reprendre un bon petit *café, auberge* ou *pinte*. La reprise serait payée au comptant.

Adresser offres : **Ad. BONGARD, Fribourg.** H 2466 F (1478)

ATTENTION

J'expédie contre remboursement de **5 francs** seulement : 1 bonne et solide **chemise** (système Jæger), 1 magnifique grande couverture de commode. — 2 fines **cuillères Brittania** restant blanches. — 2 **fourchettes** semblables, du même métal. — 2 bons **couteaux de table** avec bonne lame et avec manche en bois noir. — 2 essuie-mains avec bordures rouges et franges.

Ces **10 pièces** de bonne marchandise, fraîche, forte et bien travaillée, sont laissées au prix minime de **5 fr.** seulement, et je m'engage, afin que personne ne courre de risque, à les reprendre pour le cas où elles ne conviendraient pas.

A chaque livraison, j'ajoute **gratuitement** un fin morceau de savon au lait de lis.

Se recommande au mieux, (1486)

Mᵉ F. Hirsch, Untere Kirchgasse, 7, **Zurich.**

Un bon charretier

connaissant les chevaux, parlant le français et l'allemand, est demandé pour tout de suite chez **Albert Menoud,** *Commerce de bière en bouteilles*, **Fribourg.** H 2487 F (1485)

CONCERT MUSICAL

Jeudi 15 août

A LA PINTE DE CHEVRILLES

Invitation cordiale (1484)

EHRSAM, aubergiste.

Bordeaux Ancienne maison de **vins et spiritueux,** propriétaire de vignobles, demande **représentants** munis de bonnes références; fortes remises. Ecrire Roze et Pascal, Bordeaux (France). H753¹X (1487)

Ouverture de crédit

sur hyp. ou signatures solvables. Bonnes conditions. — Ecrire franco case 160, à **Ouchy.** Hᶜ 9477 L (1488)

A VENDRE

faute d'emploi et à bas prix, **un breack** à 6 places, ayant très peu servi.

S'adresser sous chiffres H2491F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* (1489)

Vins d'Espagne

provenant directement de la propriété, *garantis naturels*, à **40** cent. le litre. Rabais par quantité. La vente au détail se fait par un litre. (995/499)

ANTONIO SANTURÉ, Fribourg

264, rue de Romont (ruelle).

BAINS DE BONN

Près Fribourg (Suisse) Ouvert 15 Mai

Voitures à la gare de Guin (à 15 minutes)

Après une année d'interruption, l'établissement sera desservi, comme par le passé, par Madame Hogg, mère. Merveilleux effets des eaux, soulagement et guérison en quelques jours. Agréable séjour de repos calme et bienfaisant. Promenade, forêts, ombrages, cours d'eau, pêche facile. Table recherchée, cave des mieux fournies, truites et poissons divers à toute heure. Jeux variés.

Prix : **Table d'hôte** 1ʳᵉ cl. 4 fr. 50
» 2ᵉ cl. 3 fr. 50

par jour, chambre, pension et service.

Service divin à la chapelle

L'on ne vantouse pas le dimanche. 974

Avis médical

Ch. BROILLET, médecin-dentiste

Absent jusqu'au 25 août (1453)

HAUTE NOUVEAUTÉ

AVIS AUX FUMEURS

Demandez dans tous les principaux magasins de tabacs

L'ÉTINCELLE

cigares et cigarettes s'allumant d'eux-mêmes par procédé patenté.

AVANTAGES : Ces cigares et cigarettes suppriment l'emploi des allumettes et s'allument par les plus gros vents. Ces produits sont garantis ne donner *ni mauvais goût, ni mauvaise odeur et peuvent se fumer en toute confiance.*

Exiger dans chaque boîte de cigarette le mode d'emploi

SERVANT DE PRIME

Pour le gros, s'adresser : **V. Durouvenoz,** seul fabricant et inventeur, **Genève.** (717)

Avec

l'HASCHISCH seule

on obtient sans aucune douleur la guérison certaine et durable des

Cors aux pieds
Cornées & verrues

De nombreux certificats en attestent les effets remarquables. Prix 1 fr. Dépôt principal chez l'inventeur

KARRER, pharmacien,
ZURICH. (518)

Dépôts pour **Fribourg :** Bourgknecht, pharmacien.

Payerne : Barbezat, pharm.

SALON DE COIFFURE

Rue de Romont, 250

Lavage de tête en tout genre, d'après le système le plus moderne. Crêper Louis XV pour la transformation de la coiffure actuelle.

Se recommande, H²234F (1339/712)

A. MIVELAZ, *coiffeuse.*

URGENT!!!

La maison **Jules Goudin & Cie,** à **Bordeaux,** anciennement connue en Suisse, demande des *représentants sérieux* pour la vente de ses *Vins.* — Ecrire en français. M10017Z (1458)

Avis important !

Vin artificiel

I^a blanc de raisins secs
à fr. 23 les 100 litres
franco toute gare suisse contre rembours
Fûts de 100, 120, 150, 200 et 300 litres
à la disposition des acheteurs

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse

Echantillons gratis et franco H 191 F (544/253)

Oscar ROGGEN, fabrique de vin,

MORAT.

MAISON D'ORNEMENTS D'ÉGLISES
Léon PHILIPONA

FRIBOURG — *131, rue des Epouses* — **FRIBOURG**

Demander le nouvel album illustré de la maison renfermant le prix courant des Broderies, Bronzes, Vases sacrés, Statues, Chemins de croix, Missels, etc., etc. Mosaïques et Marbres pour autels, Fonts baptismaux, Chaires, etc. Dallages spéciaux pour églises. Cierges garantis en cire, 4 fr. 50 le kilo.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION DE FRIBOURG 1892

PRINCIPAUX DÉPOSITAIRES : (123/50) H133F

CANTON DE FRIBOURG
Mᵐᵉ Vᵉ Liaudat, Châtel-St-Denis.
Mˡˡᵉ Gillet, Albeuve.
Mˡˡᵉ Corboz, La Tour.
Mˡˡᵉ Favre, à Broc.
Mˡˡᵉ Bérard, à Autigny.
M. Gremion, à Gruyères.
M. Dougoux, à Estavayer-le-G.
M. Corminbœuf, J.. Domdidier
Mˡˡᵉ Vionnet, à Attalens.
Mᵐᵉ Vᵉ Grangier, à Estavayer.
Mᵐᵉ Currat, à Grandvillard.
Mᵐᵉ Quillet, à Saint-Aubin.
M. Stajessi, à Romont.
M. Constant Brique, Farvagny
M. Ducarroz, à Montet.

CANTON DU VALAIS
M. Ecœur, à Val-d'Illiez.
M. Donnet, à Trois-Torrents
M. Cornuz-Pignat, à Vouvry.

CANTON DE GENÈVE
M. Masson, à Chêne-Bourg.

Nouveau dépositaire de cierges pour la rive droite de la Sarine : **M. Arnold Saugeau, Mouret.**

Banque hypothécaire thurgovienne

FRAUENFELD

Fonds social, Fr. 5,500,000
Fonds de réserve, » 1,550,000

Jusqu'à nouvel ordre, *notre caisse principale* livrera des *obligations de 3 ½ % au pair, réciproquement pour 3 ans à-compte ferme.*

Frauenfeld, août 1895. F 2627 Z (1379)

LA DIRECTION.

Lavage chimique, Teinturerie, Impression

de

C. A. GEIPEL, BALE

A l'honorable public de Fribourg et environs, je me permets de donner connaissance que je viens d'ouvrir un dépôt dans cette ville. A cette occasion, je recommande cet établissement, qui est organisé le mieux possible et qui répond à toutes les prétentions d'aujourd'hui.

Mes cartes d'échantillons sont déposées chez **M. Ch. Trautwein,** relieur, **Hôtel national, Place Notre-Dame,** qui aura l'obligeance de donner tous les renseignements désirés. H 2894 Q (1459)

LA

BARONNE D'HOLCA

RESTAURATRICE

DE LA

PAROISSE CATHOLIQUE DE LAUSANNE

par le R. P. J.-J. BERTHIER

de l'Ordre des Frères Prêcheurs

Prix : 2 francs

En vente à l'Imprimerie catholique.

En vente à l'imprimerie catholique

VIE ET APOSTOLAT

DU

B. PIERRE CANISIUS

apôtre du XVIe siècle

par le P. CANISIUS BOVET

Prix : 2 francs

ON DEMANDE

pour un établissement, une fille connaissant la cuisine. Entrée au 1ᵉʳ septembre.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Fribourg, sous H 2476 F. (1480/774)

CHOCOLAT
PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

L'AME HUMAINE

EXISTENCE ET NATURE

PAR LE

R. P. Marie-Thomas COCONNIER

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Ancien Professeur de philosophie scolastique à l'Institut catholique de Toulouse, Professeur de théologie dogmatique à l'Université de Fribourg en Suisse.

Prix : 3 fr. 50